

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois.....	6 mois.....	1 an.....
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES BONS JUGES

Il y en a bien deux ou trois, on les cite, à travers la France et ses colonies, qui ont mérité le titre de bons juges. Le public qui voit les choses en gros les a appelés bons sans se douter qu'ils méritaient cette qualification simplement parce qu'ils étaient mauvais, mauvais juges au point de vue strictement professionnel qui exige des magistrats, non pas tant l'interprétation de la loi, que son application.

Un bon juge, c'est donc celui qui sait mettre sa conscience au-dessus de la loi et qui n'applique cette dernière qu'en conformité des droits imprescriptibles du plus simple humanitarisme. Être bon juge, c'est sans négliger la sauvegarde de la société, assurer la protection de l'individu. C'est peser, examiner les questions soulevées par un délit, en rechercher les motifs, s'attacher à l'intention en core plus qu'à l'action, c'est faire pénétrer dans le Code, la morale.

Il paraît que ces bons juges-là sont carrément traités de mauvais par leurs confrères qui n'acceptent pas du tout leur conception de la jurisprudence.

Songez donc, faire entrer un peu d'air libre, un peu de bonté dans les articles napoléoniens du Code civil, s'arracher à la sainte tradition, faire mieux que la routine, voilà qui sent singulièrement le fagot et mérite bien l'excommunication.

Notre justice n'est pas seulement la boîteuse et la déséquilibrée que notre confrère Candas a mise en scène, elle est encore la vieille fille ratatinée et maniaque que ne pourra jamais congruement représenter à ce point de vue sa charmante incarnation du Belvédère. Et nous ne pouvons que nous réjouir de tous les bons tours que lui jouent ses adeptes dont le rôle semble devoir être plutôt de la protéger.

Il est nécessaire en effet de permettre aux juges de juger. Nous ne voulons pas un phonographe qui enregistre mécaniquement les faits et les dépositions des témoins, et qui, par un déclenchement mathématique, rend une sentence comme un distributeur automatique qui a reçu deux sous rend une bille de chocolat ou une boîte de bonbons.

Le juge doit appliquer la loi non comme une machine, mais, avec son intelligence et son cœur.

Et la séparation des pouvoirs ? création bien forte. La séparation des pouvoirs n'a rien à voir là-dedans. Mettons moins de logique féroce dans nos rapports avec nos semblables et un peu plus de fraternité, ce n'est pas la société qui y perdra et les individus y gagneront.

Ils y gagneront d'être traités non comme des lous, mais comme des êtres de misère et de souffrance auxquels doivent aller la sympathie et l'affection de tous ceux pour qui la vie est moins dure, le travail moins pénible.

Mais pour apprécier sainement en quoi un individu est digne de la sollicitude du tribunal et méritesonapprobation, il faut que les juges connaissent parfaitement le pays où ils exercent leur profession. Il arrive très souvent, que devant la justice c'est la canaille qui a raison et l'homme droit qui succombe. Celui-ci a su moins bien présenter sa cause que celui-là. Celui-là, par sa science du droit, a su donner une entorse à la vérité sans sortir de la légalité, celui-ci, dans sa naïveté a compté sur son bon droit et a été condamné. Le fait arrive quotidiennement d'innocents qui succombent et de frippouilles qui sont acquittés.

De pareilles erreurs ne se produiraient pas, ou se produiraient plus rarement si les juges étaient parfaitement au courant des moeurs du pays qu'ils habitent. Ils connaîtraient mieux la valeur morale des clients de la justice et apprécieraient plus sainement les différends survenus entre eux. Et

pour arriver à cette connaissance des gens et des lieux, il n'y a qu'à laisser les magistrats un temps assez long dans le même poste. L'avancement pourrait se faire sur place, au moins pendant quelques années. Ce qu'il faut éviter, c'est le magistrat de passage dont l'unique souci est d'appliquer strictement la loi si contraire parfois à la justice. Et il faut chercher à maintenir à leur poste des hommes capables de défendre dans le prétoire l'honnête imbécile qui fatalement avec nos méthodes actuelles doit être roulé par un habile forban.

Nous pourrions de cette manière voir se multiplier les bons juges en France où ils ne seront jamais trop, les bons juges qui en prendront à leur aise avec le Code, mais qui, mettant dans leurs attendus et leurs jugements un peu de leur cœur, seront sûrs d'avoir pour eux l'opinion, et aussi leur conscience, ce qui n'est pas à dédaigner.

A. DURAN.

### Les Ministres en Voyage

**MM. Etienne, Berteaux et Dujardin-Beaumez à Saint-Dizier**

Saint-Dizier a célébré dimanche l'héroïque résistance que ses habitants opposèrent aux troupes de Charles-Quint qui, en 1544, vinrent assiéger la cité.

MM. Etienne, Berteaux et Dujardin-Beaumez, qui avaient été sollicités d'assister à ces fêtes, étaient arrivés le matin à Saint-Dizier.

### M. Bienvenu-Martin à Clamecy

M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, est arrivé dimanche matin à Clamecy, pour présider l'inauguration du monument élevé au pamphétaire Claude Tillier.

### M. Merlou à Vermenton

M. Merlou a assisté, dimanche, à Vermenton, à un banquet amical offert par les électeurs du canton.

### M. Dubief à Saint-Symphorien

Dimanche, à Saint-Symphorien, M. Dubief a présidé un banquet de six cents couverts, auquel assistaient de nombreuses notabilités politiques et les élus de la région.

Le ministre a pris la parole. Il a fait le procès du ministère Méline et a déclaré que le ministère Rouvier a continué loyalement l'œuvre commencée sous les ministères Waldeck-Rousseau et Combes. Il a délibérément et résolument réalisé le programme des cabinets précédents :

« Le cabinet, a-t-il dit, a réalisé la séparation des Eglises et de l'Etat, la loi d'égalité militaire, la loi sur les transports, la loi d'assistance aux vieillards et incurables. »

Il a parlé ensuite de la loi sur les retraites ouvrières, qu'il espère voir voter.

Abordant la question du Maroc, le ministre a donné l'affirmation que la France voulait une paix respectueuse des droits de tous, mais qu'elle entendait être respectée dans ses propres droits.

### M. Ruau à Aspét

M. Ruau a inauguré la ligne de chemin de fer de Saint-Gaudens à Aspét.

### Le programme radical

Il est bon de lire dans Larousse au mot radical, la définition de ce mot et le programme que traçait à notre parti, auquel il était fier d'appartenir, l'historien et le sociologue que fut Louis Blanc :

« Être du parti radical, dit cet écrivain éminent, c'est vouloir :

» Que la République, appuyée sur le suffrage universel, ait pour but l'amélioration morale, intellectuelle et physique du sort de tous ;

» Que le renouvellement fréquent des assemblées mandataires de la souveraineté nationale les tienne en communication continue avec l'opinion publique et empêche les élus du peuple de devenir ses maîtres ;

» Que, pour épargner au pouvoir émané de la nation la nécessité de frapper ou le danger de subir un coup d'Etat, on ne mette en face de ce pouvoir aucune autorité morale ;

» Que l'instruction primaire soit obligatoire, gratuite et laïque ;

» Que l'enseignement soit dirigé de manière à favoriser l'éclosion des aptitudes diverses, et à développer la première des libertés, celle des vocations ;

» Que tout citoyen soit appelé à porter les armes pour son pays aussi longtemps que le dévouement guerrier sera nécessaire dans le monde ;

» Que la peine de mort cesse d'ensanglanter nos codes ;

» Qu'on introduise dans l'administration de la justice cette gratuité sans laquelle l'égalité de la loi est illusoire ;

» Qu'on maintienne la centralisation politique, qui est la force dans l'unité, mais qu'à la centralisation administrative, qui est le despotisme et l'étouffement, on substitue la vie et la liberté communales ;

» Qu'on s'étudie à fonder, par l'établissement d'un impôt unique le régime de la vraie proportionnalité des charges ;

» Qu'on protège, au lieu de l'entraver, tout effort, soit individuel, soit collectif, ayant pour objet de faire graduellement disparaître le prolétariat ; d'élever le travailleur de la condition de salarié à celle d'associé et de rendre de plus en plus accessible au travail la jouissance du droit de propriété, droit fondamental qui, comme l'a fort bien dit M. Thiers, est inhérent à la nature humaine ;

» Que le régime des privilèges, qui ajoute aux inégalités naturelles des inégalités conventionnelles, fasse place peu à peu à un régime qui assurerait à tous l'égal développement de leurs facultés inégales ;

» Et, enfin, qu'on tienne pour absolument invariables la liberté de la presse, la liberté de conscience et de suffrage, la liberté de réunion et d'association, toutes les libertés au moyen desquelles la minorité peut devenir majorité à son tour quand elle a raison et qu'elle le prouve »

« Telles sont, ajoute M. Louis Blanc, les réformes impliquées par les doctrines du parti qu'on désigne sous le nom de parti radical ; et si c'est par allusion à leur portée et à leur enchaînement logique qu'on les nomme radicales, je le répète, on a raison. Mais on a tort si l'on prétend par cette désignation dénigrer le parti qui les professe comme un parti ardent à l'excès, intolérant, incapable de se plier aux circonstances et impatient d'atteindre d'un bond aux dernières limites de son idéal. »

On peut après cela apprécier l'équité des attaques dirigées par les ennemis de la République contre le parti radical.

### LES AFFAIRES DU MAROC

#### La Conférence à Algésiras

On mande de Tanger : On croit savoir de bonne source qu'Algésiras a été choisie comme siège de la Conférence internationale. Les puissances y prenant part seront probablement représentées comme suit :

La France, par M. Revoil.

L'Angleterre, par sir Arthur Nicholson.

L'Allemagne, par le docteur Rosen.

L'Espagne, par M. Ojeda.

La Belgique, par le comte Buisseret.

La date de la Conférence n'est pas encore fixée, mais comme le Ramadan tombe en novembre, il est impossible qu'elle ait lieu avant la fin de janvier.

### Les troubles au Japon

#### Fin de l'Agitation

On mande de Tokio : « La démission du ministre de l'intérieur est généralement considérée comme marquant la fin de toute agitation politique. Les symptômes d'accalmie sont évidents partout. »

### Les troubles en Russie

Par contre, en Russie la situation reste troublée. Dans le Caucase les troupes ne sont pas encore en nombre suffisant pour permettre d'espérer que l'ordre soit bientôt rétabli, bien que le vice-roi en personne se rende à Bakou.

#### On mande de Pétersbourg :

Les incendies des exploitations de naphte de Bakou ont détruit complètement l'installation de vingt et une Compagnies et treize propriétés privées.

Les dernières nouvelles sont encore plus mauvaises : La Révolution se répand dans tous les gouvernements du Caucase et menace de prendre des dimensions telles que pour la supprimer, une campagne militaire en règle sera nécessaire.

### Laides Maisons

Je suis de ceux qui croient au succès des concours des balcons fleuris, dont il a été parlé à diverses reprises. C'est une jolie idée, très fraîche et très heureuse, et, ma foi, on devrait s'estimer satisfait si elle réussissait pleinement, car, d'avoir l'œil caressé par la vue de jolis balcons, ça nous consolerait de la laideur des maisons modernes.

Elles sont horribles, épouvantables, nos maisons modernes, elles sont affreuses, nos maisons modernes, et pour la seule uniformité on devrait les flamber.

Elles ne donnent en rien l'idée de quelque chose de personnel, de vivant, d'animé d'une vie spéciale ; elles sont sans âme, nos grandes bâtisses, et c'est pourquoi je leur préfère la moindre petite maison rustique, au détour d'un chemin ou dans le creux d'un vallon.

Les vieilles maisons étaient peut-être incommodes pour certains grincheux, avec leurs corridors bizarres, leurs recoins entortillés, leurs escaliers allant de tous côtés, mais elles avaient tout de même bien du mérite, car elles étaient imprégnées, en quelque sorte, de la vie des générations qui s'étaient succédées dans leurs vieux murs.

Elles parlaient du passé, des choses d'autrefois, des êtres disparus ; elles contenaient l'histoire de la famille, elles en disaient les joies et les douleurs, elles étaient des amies chères, et chacune de leurs pierres paraissait s'animer sous les regards du maître et le saluer ainsi qu'une connaissance de tous les temps.

Aujourd'hui, nous n'avons plus rien de semblable.

Le siècle qui tend à nous modeler tous sur la même image a voulu des maisons modernes et austères, froides et correctes, qui sont la frappante expression de notre époque.

Il n'y a plus que dans les humbles et silencieuses petites villes qu'on retrouve encore des rues entières bordées de ces vieux logis qui réjouissaient à la fois les yeux et le cœur.

Là, quand on marche au milieu de la chaussée, on est tout ragaillardé en apercevant ces antiques pignons, ces drôles petites fenêtres, ces portes épaisses où pend un lourd marteau, et chaque maison a l'air de cligner de l'œil et de vous dire bonjour quand vous passez.

Il y en a de sombres, de maussades, de tristes, et d'autres qui sont

gaies, comiques, qui ont même parfois la mine de faire bamboche. Ce n'est plus seulement de la chaux et de la pierre, mais une vraie créature, qu'on aime et qui vous aime.

C'était trop joli.

Nous faisons mieux en bâtissant d'atroces casernes, guindées comme des anglaises, prétentieuses comme de jeunes littérateurs et aussi embêtantes qu'eux.

Elles sont tellement laides et droites, qu'on pourrait croire qu'elles ont été bâties par les ingénieurs des ponts et chaussées.

### LES BONNES POIRES

L'assemblée générale du Printemps fut bien une assemblée « extraordinaire ».

Un monsieur s'assoit au bureau.

— Je prends la présidence en qualité de membre du Conseil de surveillance.

Tempête d'applaudissements. Personne ne demande ce que ce membre du Conseil de surveillance a surveillé.

Le monsieur continue :

— Mais comme j'ai été mêlé aux événements de ces quatre dernières semaines, je passe la présidence à un président élu. M. Jaluzot vous propose M. Hunteil.

Nouvelle tempête d'applaudissements.

Un actionnaire se lève dans un coin de la salle et commence à parler. Aussitôt un monsieur, qui le couvrait de yeux depuis le début de la séance, s'écrie d'une voix retentissante :

— Ah ! c'est le « citoyen » Martinet !

— Là-dessus l'assemblée entière se lève et hurle : « Enlevez-le ! A la porte ! Enlevez-le ! » Après quelques minutes de ce vacarme, le « citoyen » Martinet se rasseoit sans avoir pu faire entendre un seul mot.

Enfin, rapport, proposition de réduction de soixante-dix pour cent la valeur nominale des actions au profit de la haute banque coalisée. Applaudissements enthousiastes.

Un actionnaire quitte la salle, navré, en murmurant :

— Il se font détrousser à l'unanimité.

### INFORMATIONS

#### Election au conseil général

On mande de Marseille : M. Raymond Cayol, conseiller général républicain du dixième canton, dont l'élection avait été invalidée par le conseil d'Etat, a été réélu conseiller général du même canton, avec 691 voix de majorité, contre M. Paul Boujoun, président du conseil d'arrondissement, radical-socialiste.

#### Le voyage de M. Loubet

C'est par une lettre autographe que le roi de Portugal a invité le président de la République à se rendre à Lisbonne, lui exprimant la joie qu'il éprouverait à le recevoir en Portugal.

Cette lettre a été aussitôt transmise à la Bégude.

L'acceptation du chef de l'Etat ne fait aucun doute, et l'on peut considérer maintenant comme certain que M. Loubet ira à Lisbonne et y passera un jour et demi ou même deux jours.

La question de savoir si le président se rendra en Portugal avant ou après son voyage en Espagne est encore en suspens et ne pourra être tranchée que dans quelques jours, suivant les convenances du roi et du président. Toutefois, et bien que deux projets soient dès maintenant en préparation, suivant que M. Loubet commencerait ou finirait son voyage par l'Espagne, on continue à croire dans les milieux diplomatiques que le président de la République se rendra tout d'abord à Lisbonne, sur un vaisseau de l'Etat et gagnera ensuite l'Espagne par chemin de fer.

### Les funérailles de M. Goblet

Les obsèques de M. Goblet ont eu lieu à Amiens samedi dernier. Le deuil était conduit par le frère du défunt et son neveu, M. Maignan, trésorier-payeur de l'Yonne. Mme Goblet était présente dans l'assistance.

Le premier président Marquet, de retour à Amiens, représentait M. Chaumié.

Sur le parcours, de nombreux groupes stationnaient.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Madeleine.

Aucun discours n'a été prononcé selon le désir du défunt.

### Congrès international des accidents du travail

Dimanche dernier s'est ouvert à Vienne le Congrès international des accidents du travail et des assurances sociales. Le gouvernement français y est représenté par une délégation ayant à sa tête M. Millerand.

### Remplacement du général Galliéni

D'après la Patrie, le général Galliéni serait sur le point d'être relevé de ses fonctions de gouverneur de Madagascar pour être remplacé par un gouverneur civil.

### La mort de M. de Brazza

M. Clémentel, ministre des colonies, a reçu de Mme de Brazza, en réponse aux condoléances qu'il lui avait fait parvenir, un câblogramme par lequel elle témoigne de sa reconnaissance pour la part que le gouvernement veut bien prendre à son malheur.

Mme de Brazza prie également M. Clémentel de transmettre au président de la République l'expression de ses respectueux remerciements.

M. de Chambrun, député, frère de Mme de Brazza, réglera avec le ministre des colonies tous les détails concernant les obsèques.

Mme de Brazza, accompagnée du capitaine Mangin, embarquera avec la dépouille mortelle le 20 septembre au matin, comme on l'a dit, à bord du paquebot Les Alpes, à destination de Marseille.

### Tunisie

On annonce que M. Berteaux, ministre de la guerre, arrivera en Tunisie le 20 de ce mois, avec l'intention de se rendre à Bizerte pour étudier sur place diverses questions intéressant la défense de ce port de guerre. Le ministre a demandé à être renseigné sur l'époque de la fin des grandes manœuvres en Tunisie. Il assistera ainsi à la revue finale qui aura lieu le 29 ou le 30 septembre.

Le ministre de la marine, M. Thomson, arrivera vraisemblablement à la même époque à Bizerte. Il étudiera sur place diverses questions importantes très urgentes, intéressant tout spécialement la défense du grand port de guerre. En outre, la question du rachat du port de Bizerte sera complètement élucidée.

D'autre part, M. Gauthier, ministre des travaux publics, arrivera aussi à Tunis à la même époque pour inaugurer officiellement la voie ferrée de Kalaat-ès-Senam, spécialement construite pour le transport des phosphates. Cette inauguration aura lieu le 3 octobre.

### M. de Witte en France

M. de Witte et les membres de la mission sont arrivés à Cherbourg.

### En Italie

On mande de Monte-Leone : Une nouvelle secousse a été ressentie. La population, vivement émue, a abandonné ses maisons pour descendre dans les rues.

Le ministre des travaux publics, M. Ferraris, est arrivé. Il a visité Zammara-Piscopia et Stefanconi, se rendant compte des travaux et des secours.

La construction des maisons en bois continue activement.

La troupe a abattu complètement les édifices menaçant de s'écrouler. Les populations sont largement fournies de tentes et l'on se croirait en face de campements militaires.

#### Collision de trains

Un grave accident est survenu en gare de Clermont-Ferrand, il y a trois jours.

Un train de marchandises, n° 3436, venant d'Ussel, a télescopé un train en manœuvre qui venait de transporter des troupes.

Le premier convoi devait arriver à Clermont à deux heures quarante-cinq. Mais au départ de Volvic, à vingt-quatre kilomètres de Clermont, il s'emballa subitement. Que s'était-il passé? Une dispute se serait-elle élevée, comme dans un roman célèbre, entre le chauffeur et le mécanicien? Une avarie s'est-elle produite dans la machine, empêchant toute manœuvre de ralentissement? On ne sait encore.

Pourtant la seconde hypothèse paraît improbable, car les freins de la machine sont restés serrés à bloc.

Quoi qu'il en soit, le train est descendu de Laqueuille vers Clermont à une allure folle, et c'est à une vitesse de plus de 100 kilomètres à l'heure qu'il est arrivé dans cette dernière gare, en avance de 35 minutes sur l'horaire fixé.

Le train garé se composait de wagons de voyageurs et de wagons de marchandises, fort heureusement vides. Il était arrêté sur la ligne de Paris en attendant une manœuvre de dégagement, quand le train 3436 est arrivé et la collision s'est produite.

La machine du convoi emballé, après avoir réduit en miettes les trois dernières voitures du train au repos, est montée sur la quatrième. Le chauffeur et le mécanicien ont été tués sur le coup; le premier décapité, le second littéralement aplati entre le tender et la boîte. Par contre, le chef de train, qui se trouvait dans le fourgon d'avant, a miraculeusement échappé à la mort; mais un homme d'équipe nommé Barley, qui était occupé à faire des signaux sur la voie, a été écrasé.

Les dégâts matériels sont importants. Le déblaiement de la voie a duré jusqu'au soir.

Une enquête est ouverte.

#### Petites Nouvelles

Le Président de la République a envoyé au roi d'Italie 25.000 francs pour les sinistrés de Calabre.

M. Fallières, président du Sénat, et M. Chaumié, ministre de la justice, président aujourd'hui le concours agricole de Marmande.

Une souscription sera prochainement ouverte pour élever un monument à M. Goblet à Amiens.

On télégraphie de Limoges que la grève des ouvriers mégisiers de Saint-Junien, qui durait depuis deux mois, est terminée. Les ouvriers ont demandé à réintégrer les usines sans conditions.

L'évêque d'Oxford, M. Wilberforce, vient d'atteindre allégrement ses cent ans.

Le roi et la reine d'Italie doivent se rendre en Angleterre au commencement de l'année prochaine.

Un submersible construit par un ingénieur français a été lancé aux chantiers Krupp, à Kiel.

On a constaté jusqu'à présent à Zanzibar trente-deux cas de peste, dont quatorze suivis de mort.

Dans une réunion, à Johannesburg, les mineurs ont décidé de lyncher à l'avenir les Chinois auteurs d'attentats sur les blanches.

#### REVUE DE LA PRESSE

Après M. Cavaignac, M. Lasies renonce à la politique. M. Ranc, dans le *Radical*, déclare tout net que s'ils sont l'un et l'autre décidés à ne plus affronter le suffrage universel, c'est qu'ils se savent condamnés à un échec. Les divisions devaient, naturellement, tuer le parti nationaliste :

« C'est ce qui devait arriver à un parti ou plutôt à une cohue de gens qui n'ont ni principes, ni traditions, ni programmes, et qui n'ont jamais vécu que de l'exploitation du plus grossier chauvinisme, du plus bas patriotisme. La cohue devait se dissoudre d'elle-même, entrer d'elle-même en déliquescence. Il y a beau temps que M. Jules Lemaitre, l'homme d'esprit du parti, s'en était aperçu, et que, désabusé, découragé lui aussi, il ne trempait plus dans l'encrier sa plume de combat. Disparu, M. Jules Lemaitre! Disparu, M. Cavaignac! Disparu, M. Lasies! M. Déroutière se recueille. La faction n'a plus de chefs. »

A propos des scandales coloniaux, le *Temps* se demande comment de semblables abominations ont pu se produire et propose, pour remédier à ce mal de métré en pratique une combinaison émanant de M. Doumer, alors qu'il était gouverneur général de l'Indo-Chine, combinaison qui consistait à créer des inspecteurs spé-

ciaux faisant une sorte d'enquête permanente :

« Il importe de reprendre ce projet, dit notre confrère, et il importe d'en introduire l'équivalent dans toutes les parties de notre empire colonial. Si nous voulons acquiescer les sympathies des indigènes, le moins que nous puissions faire, n'est-ce pas? est d'entourer leur sécurité personnelle de garanties suffisantes. »

#### Revue de la presse locale

De l'Union Républicaine :

Sous le titre « le parti socialiste », le journal de M. Marmiesse publie les lignes suivantes :

Un certain nombre de conseillers municipaux de Paris avaient été mis en accusation devant la fédération socialiste révolutionnaire de la Seine pour avoir voté les crédits nécessaires à la réception du roi d'Espagne.

L'exclusion en bloc de ces élus était demandée.

A la réunion du lundi 11 septembre elle a été repoussée par 112 voix contre une, celle de la 2<sup>e</sup> section auteur de la demande de radiation.

L'exclusion des citoyens Brousse, Turot, Heppenheimer qui avaient participé à la réception, le premier en qualité de président du conseil municipal, les deux autres en qualité de conseillers, a été aussi repoussée par 90 voix contre 17 et 6 abstentions.

L'Union serait-elle contre les exclusions du parti ?

Du Quercinois :

Parlant du projet des socialistes de présenter partout des candidats contre les députés radicaux, le *Quercinois* écrit :

Les socialistes, du reste, expliquent cette attitude contre leurs amis, avec une parfaite désinvolture.

Notre but, disent-ils, est de faire élire partout des républicains, sans nous occuper des questions de personnes, et, naturellement, nous présentons des candidats aussi avancés que possible. S'ils sont battus par un concurrent d'une nuance plus modérée nous ne nous en plaignons pas, puisque ce sera toujours un siège conservé à la République. Par conséquent, les radicaux auraient tort de nous en vouloir.

C'est un raisonnement très spécieux et d'une jolie hypocrisie. Reste à savoir si les radicaux et radicaux-socialistes acceptent bénévolement. Il y a des chaces pour qu'il n'en soit rien, car, d'après des pointages sérieux, il semble bien qu'aux prochaines élections ce sont eux qui viendront accroître la majorité républicaine, au détriment des socialistes purs. M. Hervé et la faillite de l'unité ont fait à ceux-ci beaucoup de mal dans le pays. L'avis des hommes compétents est que le parti socialiste, dans la nouvelle Chambre, sera diminué d'un bon tiers.

#### CHRONIQUE LOCALE

##### Une lettre de M. Talou

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons avec plaisir.

Mon cher Directeur,

A propos des élections sénatoriales illicite, sur mes intentions, des bruits que mon passé républicain et discipliné suffit à démentir.

D'ailleurs, le 19 mars dernier, j'écrivais ce qui suit à M. Marmiesse, qui insinuaient déjà, dans l'Union, que j'avais l'intention d'être candidat contre M. Costes :

Au moment de l'élection sénatoriale prochaine, je ferai comme toujours mon devoir de républicain inébranlable et discipliné.

Si l'honorable M. Costes voit se dresser contre lui une candidature républicaine en désaccord avec la majorité du parti, échole simplement pour la satisfaction d'ambitions peut-être impatientes, je serai candidat.

J'ai, aujourd'hui comme hier, conscience de mon devoir.

Discipliné, je suis, avec tout le parti républicain, pour la politique radicale, à visage découvert, c'est-à-dire pour le Bloc sénatorial.

Si M. Rey — dont d'ailleurs je respecte la personnalité — n'est pas candidat au Sénat, je ne serai pas sur les rangs et lutterai de toutes mes forces pour le triomphe du Bloc.

C'est net, catégorique et suffisant pour couper court à des insinuations dont je ne veux pas, ici, rechercher le mobile.

Pour le moment, je n'ai plus rien à dire.

Mon devoir est d'attendre les événements.

Très cordialement,

Ernest TALOU.

#### Commission départementale

La Commission départementale se réunira le 30 septembre, à 2 heures du soir, à l'hôtel de la préfecture.

#### COMITÉS RÉPUBLICAINS

Nos lecteurs se rappellent qu'ici même nous avons fait l'année dernière, une campagne en faveur de la création de Comités républicains dans toutes les communes du département.

Notre campagne a commencé à porter ses fruits, mais nous estimons qu'il y a encore beaucoup à faire.

Le parti réactionnaire s'organise partout sous l'influence du curé et du hobereau nationaliste et clérical. Nous devons, nous républicains, être prêts pour les prochaines luttes, décisives celles-ci.

Si les élections sénatoriales échappent à l'action directe du suffrage universel, les Comités n'en ont pas moins le droit et le devoir de mettre les délégués sénatoriaux en garde contre les embûches et les traquenards de ceux qui se servent de la démocratie au lieu de la servir.

Le rôle des Comités sera surtout important dans le choix des candidats aux élections qui relèvent directement du suffrage universel, élections législatives, départementales et communales.

Voilà pourquoi nous nous proposons de revenir à nouveau sur la création des Comités, leur organisation et leur rôle dans la démocratie républicaine. Prochainement nous donnerons une série d'articles sur cette question toute d'actualité.

#### Première Réponse

Dans son numéro de samedi dernier, l'Union Républicaine insiste à nouveau sur « l'antidreyfusisme » de notre ami Ernest Talou.

Sans empiéter en quoi que ce soit sur la réponse que M. E. Talou peut avoir l'intention de faire à l'Union Républicaine, nous nous permettons, nous qui avons toujours été « dreyfusards », de répondre ceci :

Oui, nous reconnaissons qu'au commencement de « l'Affaire », Ernest Talou était d'un avis contraire au nôtre — et nous ne nous gênons pas pour l'en blâmer — mais qu'il n'a pas tardé à voir clair et à se ranger à nos côtés pour le triomphe de la vérité.

Et puis, ne sont-ils pas légion, les vrais républicains qui, au début de « l'Affaire », ne soupçonnaient pas les ignominies de l'état-major et du général Mercier ?

L'Union Républicaine prétend-elle les excommunier tous ?

Excommuniera-t-elle par exemple Camille Pelletan ou encore M. M. Clémenceau et Millerand, qui ne furent pas, sauf erreur, des Dreyfusards de la première heure ?

Et M. Huc, directeur politique de la Dépêche ne trouvera-t-il pas grâce devant le puritanisme de l'Union ?

Nous pourrions même demander à M. Marmiesse s'il n'accorde plus sa confiance à tel socialiste militant de Cahors — et non des moins convaincus — qui, jusqu'au coup de rasoir d'Henry, fut, de bonne foi, antidreyfusard.

Moins exclusif, que notre confrère, nous admettons qu'un homme démêle plus ou moins vite la vérité, surtout dans un drame comme celui-là ; mais ce que nous n'admettons pas plus que lui, c'est qu'un homme qui croit être sur la voie de la vérité politique ou sociale, s'en laisse détourner dans un but d'intérêt personnel ou d'ambition malsaine.

Or, de ce côté-là, le sympathique conseiller général de Saint-Géry ne peut être soupçonné.

#### Bal de la jeunesse

Le Bal de la jeunesse s'annonce comme devant être cette année particulièrement brillant.

Les présidentes d'honneur sont Madame de Monzie et Madame Dosmann et les présidents d'honneur sont M. le lieutenant-colonel Breton et M. Munin-Bourdin avocat au barreau de Cahors.

Le bureau et la commission d'organisation sont à l'œuvre et le placement des cartes d'entrée s'effectue dans les meilleures conditions possibles.

La date du bal a été définitivement fixée au 23 septembre courant.

Nous espérons que nos gentilles cardurciennes se rendront à notre appel pour contribuer à la pleine réussite de la fête.

Le secrétaire,  
Gaston CAMBAR.

#### Cercle de la Jeunesse Républicaine Laïque de Cahors

Les membres de la Jeunesse Républicaine Laïque, sont priés d'assister à la Réunion Générale qui aura lieu le mardi, 19 septembre, à 8 h. 1/2 très précises.

Ordre du jour :

Election de membres de la commission.

Nouveaux statuts.

Communications importantes du trésorier et du secrétaire.

Questions diverses.

Le Secrétaire.

N. B. — Présence indispensable.

#### Baccalauréat

Une session d'examens pour l'obtention du baccalauréat, réservée aux candidats appelés sous les drapeaux ou admis à devancer l'appel, s'ouvrira le samedi 30 septembre à la Faculté des Lettres de Toulouse.

Les compositions écrites auront lieu à Toulouse à ladite Faculté le samedi 30 septembre aux heures suivantes :

A 6 h. 3/4 du matin, composition de philosophie.

A 1 h. 3/4 du soir, composition scientifique.

Le registre d'inscriptions, en vue de cette session, sera ouvert du 18 au 25 septembre.

La date de l'ouverture de la deuxième session des baccalauréats est fixée au lundi 16 octobre 1905. Les inscriptions seront reçues du lundi 18 septembre au samedi 30 septembre inclus, les jours non fériés, de 9 heures à 11 heures du matin au secrétariat de la Faculté des Lettres :

A. — Pour le baccalauréat des lettres deuxième partie.

B. — Pour la première partie, ainsi que pour la deuxième partie (première série lettres, philosophie) du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique et du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne.

C. — Pour les mentions ci-après désignées de la première partie du baccalauréat de l'enseignement secondaire : latin-grec, latin-langues vivantes, latin-sciences.

D. — Pour la mention philosophie de la seconde partie du baccalauréat secondaire.

Les compositions se feront simultanément à Albi, Auch, Cahors, Foix, Montauban, Rodez, Tarbes et Toulouse dans l'ordre qui sera ultérieurement fixé.

Les candidats, en s'inscrivant, devront déposer, avec leur demande :

Ou un certificat constatant leur incorporation, le 10 octobre comme appartenant à la classe de 1904 ;

Ou, s'ils ne font pas partie de cette classe :

1° Une autorisation de devancement d'appel ;

2° Un certificat de l'autorité militaire constatant leur aptitude physique.

Dates de l'appel à l'activité

1° Tous les jeunes soldats, aussi bien ceux destinés aux troupes coloniales, que ceux affectés aux troupes métropolitaines, devront se présenter à leur corps :

Le dimanche 8 octobre : Les hommes appelés pour un an.

Le lundi 9 octobre : Les hommes appelés pour 2 ou 3 ans, appartenant aux subdivisions impaires (Agen, Cahors, Toulouse, Mirande).

Le mardi 10 octobre : Les hommes appelés pour 2 ou 3 ans, appartenant aux subdivisions paires (Marmande, Montauban, Foix, Saint-Gaudens).

Le mercredi 15 novembre : Les jeunes gens dispensés en vertu de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889 qui n'ont pas produit avant le 1<sup>er</sup> novembre le certificat annuel de continuation prescrit par l'article 36 du décret du 23 novembre 1889, ou qui ayant atteint la limite d'âge de 26 ou de 27 ans, n'ont pas fourni dans le même délai le diplôme ou le titre donnant droit à la dispense définitive et ne bénéficient pas du sursis d'incorporation prévu par l'alinéa suivant.

Le vendredi 15 décembre : Les jeunes gens dispensés en vertu de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889, qui, après avoir bénéficié du sursis d'incorporation prévu par la circulaire du 12 décembre 1899, n'auront pas obtenu avant le 1<sup>er</sup> décembre prochain le titre ou diplôme donnant droit à la dispense définitive.

2° Les hommes destinés aux corps stationnés en Corse, en Algérie ou en Tunisie devront rejoindre le bureau de recrutement de leur subdivision aux dates indiquées sur leur ordre d'appel individuel.

La circulaire du ministre de la guerre relative à l'appel à l'activité du nouveau contingent spécifie que les jeunes soldats ayant pris part à des concours de tir ou de gymnastique en France ou à l'étranger, doivent se présenter au corps porteurs des diplômes de prix de tir ou de gymnastique qui auraient pu leur être délivrés.

Il est rappelé aux jeunes soldats appelés à rejoindre prochainement leurs corps d'affectation, qu'il est de leur intérêt d'être munis de ces pièces lors de la mise en route.

Mise en route des jeunes soldats

Conformément aux dispositions arrêtées par le Ministre de la Guerre pour la mise en route, en 1905, du nouveau contingent, les jeunes soldats appelés doivent recevoir par la poste, des Commandants de Recrutement intéressés, un ordre d'appel individuel.

Cet ordre d'appel tient lieu de feuille de route au jeune soldat et lui donne droit au tarif réduit sur les chemins de fer pour se rendre directement et isolément au lieu de destination.

Le verso de l'ordre d'appel contient

tous les renseignements qu'il est utile au jeune soldat de connaître avant la mise en route. Les intéressés devront s'y reporter et se conformer strictement, le cas échéant, aux dispositions qui y sont contenues.

#### Étalons appartenant aux particuliers

Par arrêté préfectoral en date du 12 septembre, les propriétaires d'étalons qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1906, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes, devront en faire la déclaration d'ici au 30 septembre 1905, à la préfecture pour l'arrondissement de Cahors et aux sous-préfectures pour les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Des formules imprimées seront mises en leur disposition dans les bureaux de la préfecture (2<sup>e</sup> division) et dans ceux des sous-préfectures.

#### Foire

La foire du 16 septembre a été peu importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs. — Bœuf gras de 37 à 38 francs les 50 kilos ; attelages, de 850 à 1.000 francs ; bouvillons, de 500 à 750 francs la paire.

Pors gras, de 45 à 46 francs les 50 kilos ; pors d'élevage, de 25 à 35 francs ; porcelets, de 10 à 15 francs.

Moutons. — Moutons gras, 70 centimes le kilo ; brebis pour l'élevage, de 25 à 35 francs la pièce.

Halle. — Blé, 17 francs l'hectolitre ; maïs 14 fr. l'hectolitre ; pommes de terre, de 2 fr. 50 à 3 fr. les 80 litres.

Marché. — Poules, 70 centimes le demi-kilo ; poulets, 80 centimes ; dindes, 55 centimes ; canards, 65 centimes ; lapins domestiques, 45 centimes le tout le demi-kilo ; les œufs, 85 centimes la douzaine.

Gibier. — Rare et très cher.

#### Arrondissement de Cahors

##### Castelnau

Dimanche a eu lieu à Castelnau une grande manifestation.

Nous en donnerons le compte rendu complet jeudi prochain.

Election au conseil d'arrondissement

Dans la soirée, vers 3 heures, les maires, adjoints et conseillers municipaux républicains, du canton de Castelnau se sont réunis à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. A. de Monzie, conseiller général.

La réunion avait pour but de désigner un candidat aux élections du conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Garrigue, décédé.

Après quelques paroles chaleureusement applaudies de M. de Monzie et de M. Lacaze, la candidature de M. Mazelié, maire de Castelnau, a été adoptée par acclamation, à l'unanimité.

M. Mazelié sera donc le candidat républicain radical aux prochaines élections du conseil d'arrondissement.

Le choix est excellent et le succès de cette candidature est assuré.

##### Luzech

La Fête locale. — La fête locale a été, cette année, particulièrement brillante. Cela tient à ce qu'on a rompu avec la tradition routinière, qu'on a voulu faire et qu'on a fait neuf.

Ce n'étaient point les conscrits seuls qui organisaient la fête, mais une Commission composée de jeunes gens désignés au scrutin par leurs camarades. Bonne, très bonne innovation que celle qui consiste à ramener tout à l'élection. Et la preuve, c'est que les jeunes gens désignés sont parmi les plus sérieux, les plus posés de la commune. Résultat : nous n'avons pas eu le spectacle traditionnel des gueletons, des gouters pantagruéliques d'où l'on revenait la trogne rouge et facile l'injure. Point de bruit ni de propos grossiers ; mais un travail et une bonne humeur soutenus.

Les organisateurs ont consacré à la préparation de la fête une quinzaine de jours, et cela sans seulement boire un bock aux dépens de la caisse. Toutes nos félicitations à ces jeunes gens.

Malgré les allégations pessimistes de gens incrédulement routiniers, la souscription volontaire, substituée à la distribution des bouquets, bien cococo, a produit de très bons résultats.

Le remplacement des lourds peupliers par d'élégants poteaux peints pour la décoration du canal, a permis de réaliser, avec une économie d'argent, de forces et de temps, de superbes effets.

La fête a duré les 7, 8, 9 et 10 septembre. Les organisateurs nous ont donné plus qu'ils n'avaient promis. Et ils ont eu le talent de nous intéresser jusqu'au bout ; tâche ardue.

Il y a lieu de les féliciter pour les innovations qu'ils ont introduites et sur lesquelles nous tenons à appeler l'attention.

Le vendredi, dans l'après-midi, jeux nautiques. Le mat de beaupré, ce jeu difficile et dangereux entre tous, à tel point que les autorités se sont vues contraintes de l'interdire à Cahors et autres lieux, a été heureusement remplacé par les joutes. Comme à Luzech, on voyait ce jeu pour la première fois, bon nombre de gens étaient prévenus contre lui. Quelques-uns même, d'éternels mécontents, qui ne trouvent rien de ce qu'ils font eux-mêmes, allaient jusqu'à crier :

« Les joutes, jeux réactionnaires, ont remplacé le mat de cocagne, jeu républicain. C'est la réaction qui triomphe ! »

Comprenez-vous ? Non, n'est-ce pas ?

Vous ne voyez pas ce que la politique vient faire dans une fête votive, dans des jeux ? Nous devons à la vérité de dire que nous ne le voyons pas non plus — ce qui n'empêche pas que les joutes ont plu et resteront. Le mat de beaupré a fait son temps.

Le samedi, dans l'après-midi, jeux divers, parmi lesquels la course aux valises, la course aux lapins, la course aux pommes en bicyclette, le jeu de la lanterne ont fort amusé les spectateurs.

Le soir, fête vénitienne sur le Lot. Une dizaine de bateaux décorés, illuminés, sillonnaient la rivière, miroitant de mille feux. De temps en temps, des bombes et des fusées partaient, des feux de bengale s'allumaient à l'avant des bateaux. Les berges, les quais, le pont étaient noirs de monde.

Le grand bateau, sur lequel avait pris place la musique, était joliment illuminé. A noter aussi le bâteau de M. Bessat, originalement arrangé.

La musique de la fête, à laquelle s'étaient joints quelques musiciens de Luzech, a donné, sous l'habile direction du jeune et ardent Laurent Fournié, un magnifique concert. Les applaudissements n'ont été ménagés ni au directeur, ni aux musiciens.

La fin de la fête vénitienne a été marquée par le départ bien réussi d'un ballon, suivi de l'embarquement des berges et des bateaux. Le spectacle était charmant. Le public charmé.

Le dimanche était la fête des enfants. Fillettes et garçons prirent part aux jeux. Les spectateurs s'intéressèrent fort à la course aux œufs, pour fillettes. Mais le bal d'enfants surtout excita l'admiration et le ravissement des mamans, des papas et des célibataires. C'était plaisir de voir sauter, virer, danser fillettes et garçons. Quelle explosion de gaieté, à la large distribution des gâteaux confectionnés par de jeunes filles de la classe ! Nous sommes loin du temps où, par crainte du curé, les jeunes filles de Luzech ne dansaient point. Heureux changement ! Durant les trois jours, en effet, les jeunes filles ont dansé sous les regards complaisants des mamans. Ce n'est pas nous qui nous en plaignons.

Cela ne semble rien, mais ces innovations sont une véritable petite révolution. Les gens sont obligés de se départir de leurs vieilles habitudes, de convenir que le nouvel état de choses vaut mieux que l'ancien ; cela les dispose à accepter sans prévention les réformes politiques et religieuses. A ne se placer qu'à ce point de vue, la fête de cette année a été bonne, très bonne.

Que les organisateurs nous permettent de les féliciter encore une fois. Ils n'ont pas eu peu de mérite à triompher des résistances. Tout le monde est aujourd'hui unanime à constater que jamais Luzech ne vit plus belle fête.

##### Sauzet

Foire. — Notre foire du 14 septembre, malgré le temps incertain de la matinée, a été belle. Les affaires traitées ont été très nombreuses. L'approvisionnement des divers marchés était considérable.

##### Montcabrier

Foire. — Voici les cours qui se sont pratiqués à notre foire :

Marché aux bestiaux. — Beaucoup d'aménés et bonne vente aux prix ci-après : bœufs d'attelage forts, de 900 à 1.000 francs ; moyens, de 800 à 900 fr. ; bouvillons, de 500 à 700 francs, le tout la paire ; bœufs gras pour la boucherie, de 38 fr. 50 à 39 francs les 50 kilos.

Marché à la volaille. — Poulets jeunes, de 2 fr. 75 à 3 francs ; poules, de 3 à 3 fr. 50 ; dindons, de 6 à 8 francs ; pigeons, de 95 c. à 1 fr. 25, le tout la paire ; les œufs, 75 centimes la douzaine ; lapins domestiques, 90 c. la pièce, suivant grosseur.

Gibier. — Lièvres, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50, selon la grosseur ; perdreaux, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50 ; lapins de garenne, de 1 fr. 75 à 2 francs.

##### Prayssac

Foire. — Comme toutes ses devancières, notre foire du 16 septembre a été des plus importantes. Beaucoup d'approvisionnements sur tous les marchés. Voici les principaux cours pratiqués :

Halle aux grains. — Blé nouveau, de 12 à 13 fr. ; blé vieux, de 13 à 14 fr. ; avoine, de 6 à 7 fr. ; maïs, de 12 à 13 fr. ; pommes de terre, de 5 à 6 fr. ; fèves, de 8 à 10 fr. ; haricots, de 18 à 20 fr. ; le tout l

de 7 à 8 fr.; pigeons, de 1 fr. à 1 fr. 50; dindes, de 10 à 12 fr.; lapins domestiques, de 2 à 3 fr.; pintades, de 5 à 6 fr., le tout la paire. Les œufs se sont vendus 75 centimes la douzaine.

Gibier. — Lièvres, de 4 à 5 fr.; lapins de garenne, de 1 fr. 25 à 1 fr. 50; perdreaux, de 1 fr. 50 à 2 fr.; cailles, de 50 à 60 centimes, le tout la pièce.

Marché très important sur la vente des oies; prix élevés. Amenées, 1.500; vendues dans le prix de 11 à 13 fr., selon la qualité et la grosseur.

Marché aux légumes très approvisionné.

Grand apport de champignons vendus dans le prix de 1 fr. à 1 fr. 25 la corbeille.

### St-Géry

Réunion du Conseil municipal.

Réunion à quatre heures. Absent: M. Dablanc, adjoint.

M. le maire demande au Conseil d'accepter le transfert de date d'une foire à Lugagnac. — Adopté.

M. le maire propose de demander à l'administration d'arranger le chemin de derrière l'église. Par les récents travaux que l'on a effectués sur la route, la pente de ce chemin a été très augmentée, on demande que la pente soit réduite à son état primitif et que les abords de la route soient nettoyés. — Cette proposition est adoptée.

M. Combes propose de planter sur la place du Mas, près du cimetière, quelques platanes. — Le Conseil ne semble pas s'opposer à cela, mais renvoie la décision à une séance ultérieure.

Le Conseil municipal classe les chemins suivants et par ordre:

1. Continuation du chemin du Causse; 2. chemin de Bouziès-Bas à Cabrerets, par Lavit; prolongement du chemin des Masseries; 3. chemin du Mas à la route du Causse; 4. chemin de la Clède-Masseries, etc.

Sur ce classement, une discussion s'élève entre plusieurs conseillers municipaux, et cette discussion éteinte, M. le maire lève la séance.

Après la séance, les conseillers de la section de St-Géry se réunissent pour chercher un remède au mauvais état des chemins communaux de la Combe et de la Rivière.

Ils décident qu'une somme sera prise sur celle qui est spéciale à la section de St-Géry et que, de plus, on fera appel à l'aide des propriétaires voisins de ces chemins.

Ces travaux seront effectués après l'ensemencement du blé, c'est-à-dire vers la fin novembre.

### Cours

Récoltes. — Les récoltes sont satisfaisantes, mais la vigne souffre de la pluie; la qualité sera médiocre, le raisin pourrit.

La fièvre typhoïde a fait son apparition à Saint-Michel, commune de Réoud, il y a deux malades.

Notre correspondant nous excusera d'avoir supprimé sa première note. C'est préférable en ce moment. Mais nous pensons comme lui!!!

### Arrondissement de Figeac

#### Cajarc

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier.

La totalité de la séance a été consacrée à la discussion de l'emplacement de la maison d'école.

#### Lissac

Fêtes. — La jeunesse de notre localité organise des fêtes pour les 7, 8 et 9 octobre, avec un programme des mieux conçus.

Samedi 7 octobre. — A neuf heures du soir, retraite aux flambeaux et défilé en musique.

Dimanche 8. — Annonce de la fête; distribution des bouquets; de deux à quatre heures, jeux divers; à huit heures illuminations générales; à neuf heures, feu d'artifice; à dix heures, ouverture d'un bal à grand orchestre, à la mairie.

Lundi 9. — Dans la matinée, continuation de ce bal jusqu'à midi; à quatre heures du soir, ascension du ballon « le Drauzou ».

#### Aynac

Simple question. — Pourquoi M. le Comte de Toulouse-Lautrec, notre maire, a-t-il refusé à un électeur de prendre connaissance et copie de la liste électorale.

Ignorerait-il, par hasard, l'article de la loi municipale de 1874.

Il est malin notre maire!

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Le crime de Milhac. — Le juge d'instruction de Gourdon a envoyé la note suivante aux parquets de la région:

« Prière de faire rechercher chez les bijoutiers et brocanteurs de votre arrondissement une montre en argent portant le numéro 67.213 et qui a été volée dans la nuit du 26 août dernier à la suite d'assassinat. »

« En cas de découverte, saisir la montre et aviser le parquet de Gourdon. »

### Creysse

Banquet démocratique. — Dimanche 10 septembre, a eu lieu à Creysse un grand banquet démocratique présidé par MM. Cocula, sénateur et L.-J. Malvy, conseiller général. 150 républicains avaient répondu à l'appel de la municipalité et du comité radical. A la table d'honneur, avaient pris place MM. Laverdet, conseiller d'arrondissement de Martel, Lascoux, maire de Creysse, Chassaing, président du comité radical, Delnaud, adjoint au maire, M. Grangé, conseiller municipal de Gourdon et quelques républicains de Salviac, de Martel et des communes voisines. Au dessert, M. Lascoux, maire de Creysse, prononce le discours suivant:

#### Discours du maire de Creysse

Monsieur le Sénateur, Monsieur Malvy, Messieurs,

Au nom de toute la population républicaine de la commune de Creysse, et de ses élus je salue bien cordialement tous ceux qui ont bien voulu répondre à l'appel du Conseil et du Comité.

Oubliant un moment vos soucis et vos occupations, délaissant pour quelques minutes vos ennuis et vos travaux, vous avez accepté notre modeste mais sincère invitation. Je me fais un plaisir et un devoir de vous en remercier.

C'est pourquoi, certain d'être le fidèle interprète de tous mes collègues et de tous mes compatriotes, je vous exprime notre profonde et notre respectueuse reconnaissance.

Oui, la vaillante petite commune de Creysse est heureuse de votre présence. Elle est fière de ses hôtes. Elle gardera éternellement la mémoire de votre visite et de la joie qu'elle lui cause. Ses souvenirs seront d'autant plus longs que les instants que vous aurez passés ici seront plus courts.

D'autres localités, certes, vous feront assister à des manifestations plus imposantes et plus solennelles, plus grandioses et plus soigneusement préparées. Il n'en sera point de plus sincères et de plus chaudes, de plus familières et de plus intimes.

Si nous n'avons que des mains calleuses à vous tendre et qu'un cadre des plus rustiques pour vous recevoir, nous pouvons affirmer hautement l'ardeur de nos convictions et notre dévouement à la cause républicaine.

Sous les figures imberbes comme sous les têtes chauves couvent les mêmes pensées et les mêmes aspirations. Sous les vestes comme sous les blouses, coeurs, jeunes et vieux, battent à l'unisson pour les mêmes principes et les mêmes couleurs.

Et, le jour du combat, la petite phalange qui m'entoure et qui frémit du plaisir de vous posséder, — armée d'un bulletin — marchera le front haut et rayonnant d'espoir à l'assaut des positions ennemies.

Oui, monsieur le Sénateur, Creysse vous paiera ce jour-là, à sa manière, une partie de sa dette de reconnaissance.

Et ses délégués donneront de toute leur âme le petit coup de rame sur la barque tricolore qui porte vos destinées. (Cris: Vive Cocula!)

Oui, M. Malvy, notre commune, debout comme un seul homme, se rangera sous la bannière de notre vaillant comité à votre premier coup de clairon et, le nom de M. de Verninac sur les lèvres et son souvenir dans le cœur, comme des soldats disciplinés, nous ferons vaillamment notre devoir. (Cris: Vive Malvy!)

Aguebris par ces deux engagements, nous brûlerons nos dernières cartouches en l'honneur de celui qu'on désignera pour trasser l'homme qui met au service de toutes les réactions l'autorité qu'il tient d'une première écharpe tissée jadis par des mains... républicaines.

Et toujours attachés à ses institutions, la République nous trouvera au premier rang au moment du danger.

En revanche, nous comptons sur nos chefs pour aplanir, dans l'intérêt de la bonne cause, les difficultés qui parsèment notre route administrative.

Convaincu que leur complaisance ne sera jamais mise en défaut, je lève mon verre à leur santé, à leur succès et je bois au triomphe de l'idéal républicain que les hommes de salon veulent toujours étouffer mais que les braves paysans défendront jusqu'à la mort.

#### Discours de M. Chassaing,

Président du Comité Radical.

#### Citoyens,

Au nom du Comité Républicain Radical de la commune de Creysse, dont j'ai l'honneur d'être le Président, je viens apporter l'hommage de notre respectueuse reconnaissance à M. Cocula, notre honorable Sénateur, qui a bien voulu accepter la présidence de notre modeste banquet.

Je souhaite la bienvenue à M. Louis-Jean Malvy, conseiller général du canton de Vayrac, celui sur lequel nous serons appelés à compter nos suffrages en Mai prochain, celui qui est le continuateur des idées si justes et si généreuses que lui a léguées son regretté beau-père Charles de Verninac; je croisais manquer au plus impérieux de mes devoirs si, en cette fête de famille républicaine, je ne rendais un pieux hommage à sa mémoire vénérée qui restera toujours vivace dans nos coeurs et qui ne périra pas.

Je souhaite également la bienvenue à M. Laverdet, notre dévoué conseiller d'arrondissement, et à tous les citoyens Républicains des cantons voisins et des communes voisines qui ont bien voulu répondre à notre appel et venir nous honorer de leurs présences.

#### Citoyens!

Nous qui sommes les descendants de nos pères Révolutionnaires de 1789 et de 1848, poursuivant la pensée du grand patriote et de l'illustre parlementaire dont notre pays s'honore d'avoir vu la naissance, poursuivant la pensée de Léon Gambetta, lorsqu'il disait que le Cléricalisme était devenu notre éternel ennemi, nous sommes arrivés à cette époque des temps modernes où la Raison humaine a surmonté le dogme et où nous avons pu mettre un frein à la fureur du cléricalisme par la loi sur les Congrégations; si cette loi est un grand pas vers l'assainissement des consciences, ce n'est pas assez, car nous qui poursuivons l'affranchissement de la pensée humaine, nous voulons mettre à côté du Syllabus, de l'Erreur et du mensonge, les règles de la Science basées sur la Raison humaine.

Pour nous, Citoyens Républicains Radicaux, Radicaux-Socialistes, Libres-Penseurs, pour nous, moines ou nonnes, porte-mitres ou bonnets carrés, l'un et l'autre se valent, et si on veut combattre le Cléricalisme, c'est aux curés qu'il faut s'en prendre.

Honneur donc aux vaillants Députés républicains qui ont contribué et voté cette loi républicaine et laïque sur la Séparation des Eglises et de l'Etat. Honneur à eux, ils ont fait leur devoir, aux Sénateurs républicains à faire le leur. Nous avons en eux pleine et entière confiance.

A toute Réforme politique, il faut pour corollaire une Réforme démocratique et sociale; c'est de l'impôt global et progressif sur le revenu que nous demandons la réalisation pour améliorer le sort de la Démocratie rurale, des petits propriétaires, des cultivateurs, des travailleurs des champs, cette classe qui est la plus méprisée de la société, et sans laquelle cette société ne pourrait vivre, afin que celui qui jouit paie pour celui qui travaille et celui qui possède pour celui qui n'a rien, afin de dégrèver le nécessaire, de ménager l'utile et de supprimer le luxe et le superflu, et de supprimer cet impôt qui est absolument incompréhensible dans un pays civilisé comme le nôtre, d'être obligé de payer pour l'air que l'on respire, je veux dire l'impôt des portes et fenêtres.

Nous sommes enfin les partisans de toutes les Réformes démocratiques et sociales tendant à améliorer le sort des humbles et des déshérités de la fortune, afin d'introduire dans notre République plus de Justice, plus d'Égalité, plus de Fraternité.

Nous, les Comités Radicaux, nous sommes là pour maintenir les candidats qui se réclament de ce programme, nous, le Comité de Creysse, nous ne sommes rien qu'une quantité négligeable, mais si dans chaque commune et en raison de leur population il y avait des Comités bien organisés, nous serions un noyau compact, une force immense et nous marcherions aux batailles électales avec la victoire certaine.

Mais dans notre grand parti républicain, il y en a un autre et je crois être l'interprète de la majorité d'entre vous en disant que nous sommes les adversaires de ce parti que nous nommons les arrivistes, que l'on trouve dans toutes les communes, dans toutes les Assemblées départementales et au Parlement, qui ont pour devise cette maxime de: « Ote-toi de la que je m'y mette! », dont les grands chefs ont dit presque tous les anciens Ministres du Cabinet Waldeck, ayant à leur tête Doumer et Millerand, et qui ont valu la chute du Grand Ministre Combes.

Je lève mon verre à l'union de tous les Républicains, je bois aux succès des élections Sénatoriales de Janvier prochain, surtout au succès de nos trois Sénateurs sortants. Je bois au succès des candidats désignés par les Comités Radicaux aux élections législatives. Je bois enfin au succès du grand parti Républicain Radical, Radical Socialiste et Libre-Penseur, et je termine en criant: Vive la République aux vrais Républicains!

M. Laverdet a ensuite la parole.

Dans une improvisation charmante, il recommande aux républicains l'union la plus intime en vue des élections futures. La lutte sera dure, dit-il car aux forces réactionnaires s'uniront quelques faux républicains; pour déjouer cette manœuvre, le bloc de tous les républicains sincères doit marcher compact à la lutte. Vous connaissez notre candidat: c'est M. L.-J. Malvy qui sera le porte-drapeau des idées républicaines, et sur son nom nous ferons triompher au mois de mai les principes démocratiques qui nous sont chers. (Vifs applaudissements et cris de vive Malvy!)

M. L.-J. Malvy se lève ensuite. Il remercie les républicains de Creysse de l'avoir invité à cette belle fête démocratique. Il est heureux de s'y trouver avec son ami M. Cocula qui n'a pas oublié quels liens puissants et intimes l'unissent aux républicains de cette région qui n'oublieront pas eux non plus, que la confiance et la sympathie que l'on doit à un homme politique se mesurent toujours à la sincérité de ses convictions et à la fidélité aux principes de son parti. Il souhaite un brillant succès à M. Cocula: ce succès sera aussi le triomphe de notre programme politique et M. L.-J. Malvy développe le programme du parti radical et radical-socialiste, aux applaudissements répétés de tous les assistants.

Il montre avec méthode et clarté que la loi de Séparation ne froissera aucune croyance mais qu'elle assurera, au contraire, la liberté de conscience de chacun.

Passant au programme économique du parti radical-socialiste, il dit que certains événements récents ont prouvé que les lois sur la spéculation et l'agiotage ne suffisent pas, et qu'il était nécessaire de faire rentrer dans le domaine de l'Etat certains monopoles de fait, comme ceux exercés par quelques privilégiés sur l'industrie du sucre, du pétrole, etc.

M. L.-J. Malvy termine en rendant hommage à l'œuvre accomplie par les Ministères qui se sont succédés depuis Waldeck-Rousseau et il souhaite que les républicains se rallient tous à la belle formule de notre parti: « Pas d'ennemis à gauche, pas d'amis à droite ».

Le discours de notre ami a été coupé à plusieurs reprises par les applaudissements enthousiastes de l'assemblée et les plus vives félicitations lui sont adressées par les républicains qui l'entouraient.

M. Cocula prend la parole après lui et remercie les républicains de cette belle commune de Creysse. Il n'a fait aucun effort pour rester fidèle à ses idées: il a suivi simplement la ligne droite. La loi sur la Séparation, dit-il, sera votée par le Sénat républicain et les retraites ouvrières seront l'objet de sa plus grande attention. Notre sénateur parle ensuite du projet qu'il a déposé sur cette question et il en donne brièvement le résumé. Ses déclarations sont accueillies avec plaisir par tous les démocrates présents qui accueillent ses paroles par de vifs applaudissements.

M. Cocula termine ensuite en rappelant avec émotion le souvenir de M. de Verninac et il lève son verre au succès prochain de son ami L.-J. Malvy, aux élections législatives de 1906. Une ovation est faite à M. Cocula et Malvy.

Nous ne saurions trop féliciter la Municipalité et le Comité radical de Creysse pour avoir si bien organisé cette belle fête dont les républicains garderont longtemps le souvenir. De telles manifestations constituent le présage heureux des victoires futures et nous avons constaté avec plaisir que le canton de Martel s'est entièrement affranchi de l'influence du renégat Lachèze que la réaction cléricale sera impuissante à sauver aux élections de 1906.

### Chez nos voisins

#### Elections sénatoriales

##### LOT-ET-GARONNE

D'après le *Matin*, la fédération radicale et radical-socialiste de Lot-et-Garonne vient de se réunir en vue du renouvellement sénatorial du mois de janvier prochain. Sur la proposition de M. Lagasse, ancien député radical-socialiste de Nérac, la fédération aurait décidé de présenter trois candidats radicaux contre les trois sénateurs sortants: MM. Fallières, président du Sénat; Chaumié, ministre de la justice, et Girasse.

#### Conseils municipaux

##### TOULOUSE

Dimanche ont eu lieu à Toulouse des élections partielles pour pourvoir à trois sièges vacants au conseil municipal de cette ville. Trois listes étaient en présence: une liste radicale-socialiste, une liste socialiste et une liste radicale dissidente.

Les voix se sont ainsi réparties: Liste radicale-socialiste: MM. le docteur Baylac, professeur à la Faculté de médecine, 3.027 voix; Gheusi, professeur à la Faculté de droit, 8.092; Moulès, négociant, 7.665.

Liste socialiste: MM. Bedouze, 7.064 voix; Vigneau, 6.748, et Rieux, 6.752.

Liste radicale dissidente: MM. Borries, 2.862 voix; Broquière, 2.911; Muratel, 2.821.

Un ballottage. On remarque qu'un peu plus de la moitié des électeurs inscrits se sont abstenus.

### LA SURDITÉ

#### ET L'ENFANCE

Il n'est pas d'infirmités plus répandues parmi les enfants que la surdité, et ses symptômes en sont très variables.

Chez ceux-ci, elle débute par des écoulements d'oreilles, tandis que chez ceux-là au contraire, il existe une véritable sécheresse du conduit auditif.

C'est à ce dernier groupe de malades qu'appartenait le jeune C. R. fils du chef de gare d'une localité du canton de La Loupe (Eure-et-Loir). Le traitement ordinaire ayant été suivi sans résultats appréciables, le père du jeune homme, (âge de 14 ans) demanda par carte postale à M. le Directeur de l'Institut de la Surdité, 19, rue de la Pépinière, à Paris, le *Journal la Médecine des Sens* qui explique le traitement basé sur l'Audiophonie invisible et qui est adressé gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande.

Six semaines de médication suffirent pour opérer la guérison et aujourd'hui le jeune C. R. n'a plus ni surdité, ni dureté de l'ouïe et ne ressent plus les bruits d'oreilles dont il avait longtemps souffert.

### Bibliographie

Chaque numéro de *Mon Dimanche* propose chez ses lecteurs une véritable surprise. On le lit, on rit, on s'amuse et l'on dit: « Il est impossible de mieux faire. » Or, la semaine suivante, le numéro de *Mon Dimanche* surpasse encore ses aînés! Voyez, par exemple, celui qui paraît aujourd'hui. C'est par un article d'un passionnant intérêt, d'une incomparable originalité qu'il débute:

#### Entré vivant par amour

Puis viennent de très curieuses révélations sur l'empereur d'Allemagne, qui nous font connaître un *Kaiser* tout nouveau:

#### Le vrai Guillaume II

Une délicieuse fantaisie comique de Tristan Bernard: *Un pigeon voyageur*. Le portrait-charge — sans bienveillance — du trop célèbre spéculateur *Jaluzot*.

Une désopilante page de dessins en couleur;

### Les soucis de l'aéronaute

Une page entière, puissamment comique, consacrée à *La caricature à l'étranger*.

Un très curieux article: *Les hommes cornus*.

La suite du passionnant roman

*Le crime de Gramercy Park*

par J.-H. Rosny (avec un bref résumé de tous les chapitres parus, permettant de suivre immédiatement l'action).

Une page pleine de jeux, d'images et de belles histoires pour les enfants:

Un grand Concours avec nombreux et superbes prix.

Vingt pages abondamment illustrées, sous couverture, tel est *Mon Dimanche* qui est mis en vente partout, chaque vendredi, aux prix de 10 centimes.

Nicolas II tel qu'il est, par Wetterhoff-Asp. Un volume in-16 colombier, 3 fr. 50.

Quelle nation, plus que la Russie, inquiète en ce moment le monde entier? Et quelle nation, en même temps, est si peu connue dans la vie intime de ses dirigeants? Le livre de M. Wetterhoff-Asp, que publie la Librairie Universelle, 33, rue de Provence, et qui a pour titre « La crise russe, Nicolas II tel qu'il est », nous révèle mille détails insoupçonnés sur la vie, les mœurs, les habitudes, les anecdotes, les scandales de la Cour et de l'entourage du tsar. Le tsar lui-même est décrit, étudié avec l'indépendance d'un grand seigneur qui a vécu maintes années auprès de l'empereur russe. Livre terrible, qui met à nu bien des tares, ravive bien des plaies saignantes et fait connaître à la France une Russie comme jamais nous n'avions osé l'imaginer.

« Nicolas II tel qu'il est » est un de ces ouvrages que l'on lit d'abord avec passion, comme un roman, et que l'on étudie ensuite attentivement, comme un livre d'histoire d'une documentation nouvelle et rigoureuse.

Il est édité en un beau volume in-16 colombier, revêtu d'une admirable et angostante couverture de Grandjouan.

En vente partout. Envoi franco contre mandat ou bon de poste adressé à la Librairie Universelle, 33, rue de Provence, Paris.

#### Idylle d'une Révoltée

##### Leurs devoirs:

« Contre que coûte », telle est celle de Claire Rives, l'héroïne de l'« Idylle d'une Révoltée », roman par Xavier de Ricard, que publie la Librairie Universelle, 33, rue de Provence. — Cette femme s'affranchit de tous les préjugés, de toutes les conventions, et elle vit intensément, passionnément, en femme belle, forte et libre.

C'est un livre ardent, que ce roman, dont le style flambe comme la flamme des passions, dans l'air vaste d'un monde libre d'entraves caduques et de lois coercitives injustement.

#### Prime gratuite à tous nos abonnés

Pour recevoir gratis et franco pendant un mois le superbe Magazine illustré

#### Madame et Monsieur

Il suffit à nos abonnés d'envoyer leur bande sous enveloppe ouverte affranchie à cinq centimes, 3, Rue Rossini, à Paris.

#### Sommaire du N° du 17 Septembre 1905

Couverture: Concours d'ombrelles fleuries. — Mme Hugues Hallett, reine de Dinard. — Au-delà du Cap Nord, par Mme la Comtesse de Galard (9 gr.). — Aux grandes manœuvres (14 gr.). — Un pardon de Bretagne (7 gr.) par C. Gérard. — La catastrophe de la Hève (3 gr.). — La mode féminine par Mme Carotte (3 gr.). — Derniers jours de vacances (9 gr.). — Musique. Danse en l'honneur d'Isis. — Roman inédit par Mme la Duchesse de Sutherland. Illustrations de Jeannot. — Vacances de petits milliardaires (5 gr.). — Echos. — Bloc-Notes (9 gr.).

### LES ANNALES

#### POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

##### DIRECTEUR: Adolphe BRISSON

##### SOMMAIRE DU 17 SEPTEMBRE 1905

Texte: Notes de la Semaine: Sac au dos, Le Bonhomme Chrysale. — Fantaisies et Paradoxes: Le Krach des Blondes, Emile le Faguet. — Sensations d'Automne: Changement de décor, Gabriel Hanotaux; Les bouillards de mon pays, Henri Chanavoine. — Echos de Paris, Sergines. — Le livre du Jour: Sicile, René Bazin; Pays de Mousmas; Pays de guerre! Charles Petit. — Rines Campagnardes, Comtesse Mathieu de Noailles. — Pages Oubliées: Le morceau de chocolat, Claude Tilière; La défense de Saint-Dizier, Du Bellay. — Revues des livres: L'œuvre de la Comtesse de Noailles, Adolphe Brisson. — L'art de la Prose: Fénelon, Gustave Lanson. — Mouvement scientifique, Henri de Parville; Max Durand; Docteur Louis Monod. — Chanson; Le Père la Victoire, Léon Garnier. — Les Espérances, roman, Mathilde Alanic.

Gravures: Nos femmes de lettres: Mme la Comtesse Mathieu de Noailles. — Aux grandes manœuvres: Deux photographes. — A travers l'actualité: Les troubles du Caucase, les désastres en Calabre. (Six photographes). Portraits de Léon Garnier et de Paulus.

Musique: Le « Père la Victoire ». Paroles de Delormel et Garnier; musique de Louis Ganne.

Supplément La « Femme »: Causerie sur la Coupe; Nos enfants: Propos du Docteur; Recettes de cuisine, de la Ménagère et de beauté; Grand concours de travaux de Dames.

#### Abonnements:

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE: 10 fr. par an.

UNION POSTALE: 12 francs 50 par an. Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

### Bulletin Financier

Les journaux du matin contenant des informations plus ou moins exactes sur les difficultés qui seraient survenues dans les négociations actuellement en cours au su-

jet du Maroc, entre la France et l'Allemagne, le marché est aujourd'hui moins bon. Le 3 0/0 lourd finit à 99,45.

Les établissements de crédit n'ont présenté que peu d'animation; la Banque de Paris se tient à 1480; le Crédit Lyonnais vaut 1167; le Crédit Foncier fait 720; le Comptoir National est à 657 et la Société Générale à 647.

Nos chemins de fer suivant le cours de notre rente; ils sont calmes, le Lyon à 1419; le Midi à 1220; le Nord à 1838 et l'Orléans à 1520.

Le Suez gagne 10 fr. à 4515; le Rio est à 1645.

Également moins de fermeté sur les fonds étrangers; l'Extérieure finit à 94,12; l'Italienne à 105,25; le Portugais à 70,50; le Serbe à 89,80. Les fonds russes sont calmes; le 3 0/0 1891 est à 81,30; le 3 0/0 96 à 80,50; le 4 0/0 Consolidé à 94,25. Le Turc cote 93,17 et la Banque Ottomane 606. Les Raffineries Say se traitent à 565.

A ce sujet, nous annonçons qu'une assemblée extraordinaire des actionnaires est convoquée pour le 10 octobre prochain en vue de la reconstitution de la Société. Tous les porteurs de titres ont le plus grand intérêt à y assister ou à s'y faire représenter.

En Banque, l'action Capillitas est bien tenue à 61 fr.

### ÉPICERIE A CÉDER

#### PRIX MODÉRÉ

#### S'ADRESSER RUE DU LYCÉE 25

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

#### Pour favoriser le développement

#### du Commerce et de l'Industrie en France

#### SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

#### CAPITAL: 250 MILLIONS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

Agence de Cahors, rue Fénelon, 8.

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 3 à 5 ans: 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre); — Ordres de Bourse (France et étranger); — Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement. (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons Panama

Bibliographie

Le « TOUR DE FRANCE »
GUIDE DU TOURISTE EN FRANCE ET DANS LES PAYS DE LANGUE FRANÇAISE

Supplément illustré de 16 pages
Le Tour de France maritime, Commandant Koenig.

Direction : 295, Boulevard Raspail, Paris.

Le Globe Trotter

Le plus grand et le plus beau journal des voyages, aventures, explorations, etc.

Au pays de la famine, A. Maybon. Comment on a découvert la « Cas-carilla ».

Le Monde Illustré
13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2529 du 16 Septembre 1905

Japon : l'émate à Tokio. — La foule huant la police et les pompiers pendant l'incendie du Ministère de l'Intérieur.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie.

Les Pygmées des forêts congolaises (Mbuté), par V. Forbin. — Sakhaline, par Paul Labbé.

FONDÉ EN 1879
L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux
14, Rue Drouot, 14

L. MAURY
Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

A. WILCKEN
CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 5

MADELEINE ET PETIT-PIERRE

Pierre se blottit derrière la maîtresse meuble, curieux de savoir ce qui advenait.

terre, et l'homme qui, s'avançant en ricanant vers Madeleine lui disait : — Gai, gai, Madelon, diras-tu que je ne t'aime pas cette fois.

Lu-même il brandit son bâton, car la colère n'était qu'à moitié calmée ; et se plaçant sur le bord de la mare :

l'échine d'importance. En même temps, il éclairait avec sa lanterne ce visage pâle et vergeté, couvert de marque jaunâtre et de boue infecte qui lui plaquait les cheveux.

mère Grébu, laquelle était sorcière fort entendue à tirer l'horoscope, connaître les maux et enseigner maints remèdes à cause qu'il s'y trouve une grotte tout en rocailles, et en coquilles de pélerin.

La mère Grébu habite à une demi-heure du moulin, en amont du village, sur une colline, en un lieu dit l'Ermitage.

(SERVICE D'ÉTÉ 1905)

Table of train schedules for routes: De Paris à Toulouse par Cahors, De Toulouse à Paris par Cahors, De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Capdenac à Cahors, De Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac, Le Buisson à St-Denis-près-Martel, Toulouse à Capdenac, Brive et Paris, Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris, St-Denis-près-Martel au Buisson, Paris à Brive, Capdenac et Toulouse, De Capdenac à Cahors, De Sarlat à Gourdon, De Gourdon à Sarlat.